« Panier du 6ème »

Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne
Siège : chez David Prache, 11 rue Vavin 75006 Paris

Contrat d'engagements "maraîcher"

de novembre 2023 à octobre 2024

Je soussigné·e ……..
téléphone…… .e-mail……...
membre de l'AMAP Panier du 6ème, ayant réglé ma cotisation pour l'année 2023-2024, souscris un abonnement pour la saison 2023-2024 (48 distributions) :

❏ **…..... Grand**(s) ❏ **…..... Petit**(s) **Panier(s) hebdomadaire (s) à compter du … / … / …**

Engagements de l'adhérent·e

- préfinancer une année de production,
- assurer trois permanences-distribution pendant la période d'engagement,
- se rendre au moins une fois à la ferme pendant la période d'engagement,
- gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences aux distributions,
- participer à la vie de l'association.

Engagements du maraîcher

- livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, variés, de sa production,
- être présent à plusieurs distribution par an,
- donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures,
- accueillir les adhérent·e·s à sa ferme au moins une fois pendant l'année,
- expliquer ses méthodes de travail et le mode de fixation du prix.

Contenu du Grand Panier : min **5 variétés de légumes**, et en moyenne, **5 à 6 kg** - Moyennes annuelles, quantité variable de 4 à 7 kg selon la nature des produits (feuilles, racines…), la saison et les conditions climatiques.

Contenu du Petit Panier : min **5 variétés de légumes**, et en moyenne, **3 à 3,5 kg** - Moyennes annuelles, quantité variable de 2 à 4 kg selon la nature des produits (feuilles, racines…), la saison et les conditions climatiques.

Prix :
- **22 €** le **Grand Panier** x 48 semaines = **1056 €**
- **13 €** le **Petit Panier** x 48 semaines = **624 €**

En cas d'inscription en cours d'année, total au prorata du nombre de semaines : ..... € x ..... semaines = ... €

Modalités de règlement (précisez votre choix) :

❏ **chèque** n° ……..….. de la banque ……..…… et d'un montant de ..... €, à l'ordre du **Village Potager**, daté du jour de l'engagement, et joint à ce présent contrat,

❏ **prélèvement automatique** : 6 prélèvements en novembre, janvier, mars, mai, juillet et septembre, mandat de prélèvement dûment complété et RIB/IBAN joints à ce présent contrat.
(échéancier prévisionnel : susceptible d'être adapté pour les inscriptions en cours de saison)

Le partage des récoltes a lieu chaque mercredi entre 19h00 et 20h30, à la mairie du 6ème (17 rue Madame 75006 Paris, entrée par l'arrière de la mairie), du **1er novembre 2023** au **30 octobre 2024** inclus (48 distributions avec interruption les 1er novembre 2023, 27 décembre 2023, 1er mai 2024, 8 mai 2024 et 14 août 2024).

Ateliers à la ferme les samedis 25 mai 2024 et 12 octobre 2024.

En cas de situation exceptionnelle (incident climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent·e·s, l'agriculteur partenaire et un représentant du réseau AMAP Île-de-France.

Ce bulletin sera conservé par le responsable du contrat. Une copie pourra être délivrée sur demande.

L'adhérent

Nom ……..……...
Date et signature :

si partage d'un panier
Nom ……
Date et signature :

Le maraîcher Le Village Potager
Date et signature :

pour toute question, contacter : contact@panierdu6.org